DES THÉORIES PRAGMATIQUES AUX SPÉCIFICITÉS CULTURELLES ENTRE LE FRANÇAIS ET LE SLOVÈNE

Mojca SCHLAMBERGER BREZAR
Université de Ljubljana

Introduction

Il est presqu'inutile de souligner qu'il n'y a pas de langue naturelle sans contexte culturel et sans spécificités qui en résultent. En effet, les spécificités culturelles dans la langue en tant que résultat de l'action de l'environnement culturel ont depuis toujours été prises en compte dans la didactique des langues ainsi que dans la traduction en tant que discipline. Il s'ensuit qu'elles doivent l'être aussi dans le cadre de l'enseignement de la traduction.

La notion de contexte culturel est présente depuis toujours dans l'esprit de ceux qui enseignent les langues étrangères même de façon intuitive. Cependant, ces données ont été traitées à part, en tant que « module culturel ». Avec le développement de la pragmatique en tant que philosophie et discipline linguistique traitant des éléments extralinguistiques, l'importance du contexte pour la communication s'est vu accroître dans le cadre d'une approche scientifique. Aussi, le développement de la pragmatique linguistique a-t-il permis son inclusion dans les études linguistiques et traductologiques.

Dans notre contribution, nous allons d'abord essayer de démontrer, dans le cadre de trois théories de l'implicite et du sous-entendu, notamment la théorie des implicatures conversationnelles de Grice (1975), la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1989) et la théorie des topoï de Ducrot et Anscombre (1983, 1995), le lien entre le sous-entendu, l'implicite, l'explicite et le spécifique dans la langue et culture, en nous servant de l'exemple du français et du slovène.

Ensuite, la question « comment favoriser la sensibilité pour les spécificités culturelles et comment procéder dans le cadre de leur reconnaissance » nous guidera dans l'élaboration de quelques points de vue à partir des exemples choisis, appropriés et non-appropriés, de la compréhension et de la traduction entre le français et le slovène. Le fonctionnement des spécificités culturelles en français et en slovène dont le premier avait, selon l'expression de Venuti, plutôt le statut de la langue colonisatrice et le second de la langue colonisée.

1. Les théories pragmatiques traitant de l'implicite et de l'interculturel

Le développement de la pragmatique dans les années 1980 et son traitement du sens dans le contexte extralinguistique a permis d'exposer la notion de « contexte » comme élément essentiel de toute énonciation. De là est issu le traitement du 'sous-entendu et de « l'implicite » dans différentes théories pragmalinguistiques, notamment les implicatures conversationnelles (1975) de John Grice, la théorie de la pertinence (*relevance theory*) de Dan Sperber et celle de Deirdre Wilson qui inverse l'ordre valable jusque-là et fait du contexte une variable. Dans le contexte français, il est important de signaler la théorie de la pragmatique intégrée de Jean-Claude Anscombre et la recherche d'Oswald Ducrot qui a donné naissance à la théorie de l'argumentation dans la langue, dans le cadre de laquelle la théorie des topoï (1983, 1995) repose sur l'acquis, l'implicite, le sous-entendu.

En nous appuyant notamment sur la théorie des implicatures conversationnelles de Grice, la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson ainsi que celle des topoï de Ducrot et Anscombre, nous démontrerons le lien entre le 'sous-entendu', 'l'implicite' et le 'spécifique', dans la culture.

1.1 Grice et les implicatures conversationnelles

Dans le cadre des approches cognitives au discours, Grice (1975) a le premier défini les implicites (dénommés « implicatures » ou « implicitations ») avec son modèle de communication basé sur le principe de coopération (*co-operative principle*) dont sont dérivées ses maximes conversationnelles suivantes : « sois informatif », « sois sincère », « sois pertinent », « sois clair ». Quand ces maximes sont respectées, le sens n'est pas ambigu. Toutefois, le sens dans l'interaction discursive peut être implicite – et dans ce cas là, les interlocuteurs prennent en compte que le principe de coopération a été respecté, mais l'une des maximes a été violée.

Pour Grice, reconstituer le contenu explicite d'un énoncé, c'est reconstituer ce que nous appelons la forme « propositionnelle » et l'attitude « propositionnelle exprimées » ; toute autre hypothèse communiquée par l'énoncé, qu'elle soit décodée ou inférée, est une implicitation. Grice appelle les implicitations décodées des implicitations « conventionnelles », et les implicitations inférées des implicitations « non-conventionnelles », les mieux connues de ces dernières étant les « implicitations conversationnelles ». Regardons ensuite deux exemples d'implicitation, la première conventionnelle (1) et la seconde non-conventionnelle :

(1)

Ils se sont mariés et ils ont eu des enfants.

(2)

A : Veux-tu un café ?

B : Le café m'empêche de dormir.

Une implicitation conventionnelle est typique de ce qui a été dit et ce qui est habituellement impliqué par cela : la conjonction *et*, par exemple, implique l'ordre de succession des évènements ; dire (en ce qui concerne l'exemple 1) qu'il est arrivé

A et B, mais pas dans cet ordre, serait donc annuler l'implicitation conventionnelle de la première partie.

Les implicitations non-conventionnelles sont très différentes des implicitations conventionnelles ; elles incluent aussi les implicitations conversationnelles qui sont liées aux faits du discours, présupposant une communication rationnelle, garantie par le principe de coopération. La conversation entre A et B de l'exemple (2) serait donc interprétée par A comme la réponse négative de la part de B.

Les traductologues à leur tour ont lié la théorie de l'implicite avec les maximes de Grice, surtout Mona Baker (1993) et Lawrence Venuti (1995). Mona Baker s'est occupée de la présupposition et des implicitations conversationnelles dans le cadre des maximes de Grice. De par sa définition, les implicitations sont « ce que le locuteur entend ou implique plutôt que dit ». Mona Baker était consciente du contenu culturel de ces maximes :

Grice's maxims seem to reflect directly notions which are known to be valued in the English speaking world, for instance sincerity, brevity and relevance.[1] *(Baker, 1993 : 237)*

Mais surtout Venuti a critiqué les maximes de Grice pour leur support d'une traduction « naturalisée »[2] et il a considéré les maximes comme étant appropriées pour un certain type de textes, notamment les textes techniques et administratifs ou politiques.

1.2 La théorie de la pertinence

Même si elle est logique, l'analyse de Grice reste assez floue. N'étant pas jugée idéale, elle a d'une part causé la prolifération des principes conversationnels par Leech (1983) et d'autre part, le développement d'une autre théorie, celle de la pertinence par Dan Sperber et Deirdre Wilson (1989).

Dan Sperber et Deirdre Wilson (1989), dans le cadre de la théorie de la pertinence, ont donné une définition plus vaste et appropriée de l'implicite. Ils ont contesté l'existence même de la différence entre les implicitations conventionnelles et non-conventionnelles au sens de Grice.

Pour eux, la présupposition de la communication est la suivante: si deux êtres humains communiquent entre eux, il doit y avoir un désir de communication, ce qui entraîne le comportement ostensif qui manifeste l'intention de communiquer (Sperber, Wilson, 1989 : 80-102 et 233-250). Quand l'adressé (le co-locuteur) reconnaît le comportement ostensif, il donne le garant pour la pertinence. Ce qui est pertinent pour le locuteur dépend de l'environnement cognitif – alors les locuteurs ont besoin d'établir des hypothèses sur le contenu de l'environnement cognitif des co-locuteurs, à savoir de l'environnement cognitif mutuel.

---

[1] Les maximes de Grice semblent refléter les notions ayant la valeur dans le monde anglo-saxon comme la sincérité, la brièveté et la pertinence (notre traduction).

[2] an. *domestication in translation* qui s'oppose à « l'exotisation »– an. *foreignization*, la traduction française est donnée dans Gile (2005 : 249 et la suite)

Les hypothèses contiennent l'une des formes logiques codées par l'énoncé. Elles sont construites inférentiellement, en enrichissant et en complétant cette forme logique au moyen d'informations contextuelles afin d'obtenir une forme propositionnelle ; cette forme propositionnelle est ensuite facultativement incorporée dans un schéma d'hypothèse, schéma qui en général exprime une attitude à l'égard de la forme propositionnelle qui l'incorpore. L'hypothèse est construite à partir des informations contextuelles, sur la base, en particulier, de schémas d'hypothèse extraits de la mémoire encyclopédique.

Selon Sperber et Wilson (1989 : 271-272), l'explicitation et l'implicitation sont définies de la manière suivante: « Une explicitation est une combinaison de propriétés conceptuelles, les unes linguistiquement codées, les autres contextuellement inférées. Plus grande est la part des propriétés codées, plus l'explicitation est explicite ; plus grande est la part des propriétés inférées, moins l'explicitation est explicite. L'explicite, ainsi compris, est une notion à la fois classificatoire et comparative : une hypothèse communiquée est ou bien une explicitation, ou bien une implicitation ; si c'est une explicitation, elle est plus ou moins explicite… »

« Selon une conception plus courante, le contenu explicite d'un énoncé est un ensemble d'hypothèses codées, et le contenu implicite un ensemble d'hypothèses inférées. Puisque nous soutenons qu'aucune hypothèse n'est simplement codée, et que la reconstitution de toute hypothèse comporte une part d'inférence, nous contestons que la distinction entre explicite et implicite puisse être établie de la sorte. Toute hypothèse qui est communiquée, mais pas explicitement, est communiquée implicitement : c'est une implicitation. Selon cette définition, les stimuli ostensifs qui n'encodent pas de forme logique ne communiquent que des implicitations» (Sperber, Wilson, 1989 : 271-272).

Le modèle de communication de Sperber et Wilson est basé sur l'hypothèse suivante : « L'implication contextuelle rend l'énoncé suffisamment pertinent pour qu'il mérite d'être traité par X » (Sperber, Wilson, 1989 : 273).

La reconstitution de la forme propositionnelle dans le cadre de la théorie de la pertinence est la suivante : l'auditeur doit reconstituer la forme propositionnelle juste, c'est-à-dire la forme propositionnelle conforme à l'intention du locuteur. La juste forme propositionnelle d'un énoncé est celle qui conduit à une interprétation globale de l'énoncé qui soit cohérente avec le principe de pertinence. Une telle forme propositionnelle est cohérente avec le principe de pertinence (selon Sperber, Wilson, 1989 : 273).

La forme propositionnelle qu'un auditeur rationnel cherche à reconstituer est celle qui est cohérente avec le principe de pertinence. Se pose alors la question suivante : au moyen de quelle procédure générale l'auditeur peut-il chercher à reconstituer la forme propositionnelle conforme à ce critère ? Le principe de pertinence suggère à nouveau une réponse. À chaque étape de la désambiguïsation, de la détermination des référents et de l'enrichissement, l'auditeur devra choisir l'interprétation demandant le moins d'effort, et il ne devra revenir sur ce choix que si celui-ci empêche d'aboutir à une interprétation globale cohérente avec le principe de pertinence (Sperber, Wilson, 1989 : 275, 276). Dans ce cadre, même le traitement des exemples artificiels, quasiment sans contexte, donne accès à des informations

encyclopédiques sur les objets et les événements auxquels il fait référence (ibid.). Alors, nous pouvons avoir une phrase comme celle dans l'exemple (3), ou le mot *paille* a deux sens, à savoir *le chalumeau* et *les tiges des céréales*.

(3)

L'enfant a laissé la paille dans son verre.

1.3 La théorie des topoï de J. C. Anscombre et d'O. Ducrot

Depuis Aristote dans ses Topiques, dans le cadre de l'argumentation et de la rhétorique le topo est le lieu d'où l'on puise les arguments. Dans la théorie standard de l'argumentation dans la langue (Anscombre, Ducrot, 1983 ; Anscombre (1995 : 39)), les topoï « sont des principes généraux qui servent à l'appui au raisonnement mais ne sont pas le raisonnement. Ils ne sont jamais assertés en ce sens que leur locuteur ne se présente jamais comme en étant l'auteur (même s'il l'est effectivement), mais ils sont utilisés. Ils sont toujours présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté plus ou moins vaste (y compris réduite à un seul individu, par exemple le locuteur) ».

Nous pouvons démontrer le fonctionnement des topoï sur quelques exemples faisant preuve du « sens commun » d'une communauté de gens qui apparaît sous forme de dictons, proverbes, maximes et collocations. Alors si la pluie et le beau temps sont liés aux activités intérieures et extérieures chez les humains (notamment *Il pleut mais je dois sortir ; Il fait beau, allons faire une excursion)*, le contraire est valable dans le monde des escargots où le topos *pleuvoir* va entraîner l'action de sortir : *Il pleut, nous allons donc sortir*. Ainsi, pour savoir orienter le topos il faut comprendre les implicites d'une langue.

Les différences entre les topoï en tant qu'appui d'argumentation en français et en slovène ne sont pas si frappantes car les deux langues appartiennent plus ou moins au même contexte culturel, marqué entre autres par le catholicisme, le droit romain, la Renaissance. Cependant, les deux sociétés n'ont pas suivi le même chemin à travers l'histoire. Si les Français ont plutôt dominé le monde autour d'eux, les Slovènes à leur tour ont été dominés, paraissant alors plus proches du monde des humbles, des pauvres… Ce qui frappe un Slovène en français, ce sont les proverbes et les dictons du type « *Pauvre mais propre, pauvre mais honnête* ». En slovène, la pauvreté était plutôt le signe de l'honnêteté, du dur labeur. Ce peuple qui ne peut cacher ses origines paysannes – ainsi, ceux qui labouraient la terre n'ont pas échangé leur langue slovène avec l'allemand qui était à la mode dans les villes – connaît d'autres proverbes de la sorte, glorifiant le travail dur, la modestie (exemple (4)) :

(4)

Kdor ne dela, naj ne je. « Celui qui ne travaille, n'aura pas à manger. »
Kdor visoko leta, nizko pade. « Celui qui vole haut tombera bas. »

Est-ce que ces théories répondent à la question de la dimension culturelle dans la langue ? À notre avis au moins partiellement – elles nous donnent les moyens d'explorer ces éléments, mais ne peuvent pas prévoir comment se déroulera le traitement des données culturelles dans une situation particulière. La remarque

générale concernant les théories pragmatiques serait que ces théories rendent bien compte de l'implicite, mais ne peuvent pas remplacer les connaissances interlinguistiques. Mais comment donc favoriser les échanges interlinguistiques dans l'apprentissage de la langue ou la traduction ? C'est ce que nous allons voir dans ce qui suit..

2. L'importance de l'environnement culturel dans l'apprentissage d'une langue et de la traduction en général

Pour relier la présentation des théories précédentes avec l'environnement culturel dans la langue, nous pouvons affirmer que les spécificités culturelles passent souvent à travers le sous-entendu et l'implicite. Pour les mettre en valeur, il faut d'abord sensibiliser l'étudiant en langue ou en traduction.

L'apprentissage culturel implique que l'apprenant assimile certains aspects d'une culture différente, aspects influençant la langue et le comportement. L'apprentissage de la culture peut, selon S. Vaupot (2006), dépasser le niveau de « civilisation pour aborder les éléments plus profonds tels les systèmes de valeurs ou de croyances, la vision du monde et les éléments implicites (Vaupot 2006 : 160-161).

Dans une classe de langue, l'enseignant attire très vite l'attention des apprenants sur les liens à la culture et la civilisation qui sont différents – les contrastes. Un Français, par exemple, prendra son déjeuner de midi à 14 heures, tandis qu'en Slovénie on peut déjeuner à n'importe quelle heure à partir de midi ou 12h30.

En matière de traduction, l'implicite dans la langue source exige souvent l'explicitation en langue d'arrivée. On note cependant une différence entre une classe de langue et une classe de traduction : dans la première, on peut se contenter de l'établissement référentiel d'une notion voulue à l'aide des documents authentiques ou leur description, par exemple : *le métro*, *l'abribus*, *la colonne morris*, *le minitel* sont présentés par des photos, le système scolaire français est présenté en relation avec l'âge de l'étudiant. Dans une classe de traduction, il faut trouver l'équivalence. À défaut de l'équivalence suivra l'explicitation ou bien l'emprunt du terme – c'est une convention linguistique parmi les linguistes. Dans la pratique traduisante, les changements de nature quantitative (ajout vs. suppression de termes) sont un phénomène courant ; le processus de mise en équivalence met en oeuvre des procédés traductionnels complémentaires situés dans le domaine des équivalences indirectes qu'on peut évoquer par des termes explicitation vs implicitation. L'implicite dans la langue source exige habituellement l'explicitation dans la langue cible.

Le terme de l'explicitation a été introduit dans la théorie de la traduction par J. P. Vinay et J. Darbelnet (1958). L'explicitation consiste à introduire dans le texte d'arrivée des éléments dont le correspondant n'est pas présent dans le texte de départ : ces opérations ont pour résultat un enrichissement informationnel du texte d'arrivée par rapport au texte de départ, permettant l'expression plus précise, plus claire, plus complète, donc plus explicite (cf. Ballard, 1999, Vinay, Darbelnet, 1958).

Il existe plusieurs termes désignant ces opérations : pour l'explicitation, c'est l'introduction, l'insertion, l'ajout, le développement, l'expansion, l'amplification ou la dilution, tandis que pour l'implicitation l'opération accomplie est soit la concentration, soit la contraction, le dépouillement, ou l'effacement, la suppression, l'omission, le retranchement ; la réduction, l'abrégement ou l'allègement (*cf.* Ballard, 1999, Vinay, Darbelnet, 1958).

Quelles sont les solutions possibles ? Elles varient selon la situation, la mode de l'époque, le type de texte. Dans la traduction d'un texte touristique, on note toujours plus d'emprunts et moins d'explicitations que dans la traduction d'un texte littéraire.

3. L'exemple des échanges culturels entre le slovène et le français

L'exemple de ces deux langues trouve son explication dans le modèle de Venuti (1995 : 19-20) et son mythe du traducteur invisible. Selon Venuti, la traduction contemporaine met à mal le mythe du traducteur transparent qui assure une conversion impersonnelle et objective d'une langue à l'autre. Les cultures qui se sentent puissantes ou prestigieuses (les « colonisateurs ») entrent en lutte contre les cultures qui se sentent plus faibles (les « colonisés »). Les cultures puissantes passent à la naturalisation du culturel spécifique présent dans la langue-source, tandis que par l'exotisation elles pourraient apporter une partie de la culture de la langue source vers la langue cible. Les cultures faibles exotisent plus facilement leurs traductions. Nous allons éclaircir ces points par quelques exemples liés à la situation du français et du slovène.

Le français est considéré en Slovénie en tant que langue de culture. Les mots français sont venus en slovène de deux façons - à travers le français et à travers l'allemand. Ce qui donne en slovène encore aujourd'hui des doublets, par exemple, *éventuel – eventualen, eventuelen*.

Si l'on jette un coup d'oeil sur les guides de l'orthographe slovène des années 50 ou 60, les expressions comme *Élysée* (slovénisé en *Elizej)*, *Quai d'Orsay* et *comme il faut* y figurent, sans notes de traducteur, car elles faisaient partie de la culture considérée commune. Il en va de même pour *camembert*, *crème fraîche*, *terrine,* le premier et la troisième pouvant être slovénisés (*kamembert*, *terina*). Les termes spécifiques passent d'abord dans les textes spécialisés et littéraires, le français étant en effet considéré comme vecteur de culture. Vers la fin du XX^{e} siècle, avec l'anglais qui entame du terrain d'une part, puis l'allemand et l'espagnol qui dépassent le français en tant que 2^{e} langue étrangère enseignée à l'école, ces connaissances commencent à se perdre. Il y a moins de remarques concernant l'écriture et la prononciation dans le guide de l'orthographe *Slovenski pravopis* de 2001 que dans le *Slovenski pravopis* de 1962 et les utilisateurs d'aujourd'hui ont tendance à les lire à l'anglaise. Par conséquent, il devient nécessaire, compte tenu aussi du public qui lira la traduction, de passer à l'explicitation ou au moins d'ajouter une note du traducteur.

Cependant, la vérification dans le corpus en ligne fidaplus (www.fidaplus.net) montre que les termes désignant les spécificités culturelles du français restent assez fréquents même sans explicitation. *L'Élysée* (slovénisé en *Elizej)*, apparaît 38 fois dans le corpus (contre *Matignon* qui apparaît 30 fois et *Café de la Paix* 20 fois, surtout dans les textes littéraires (8 exemples pour *Café de la Paix*)) et dans les guides touristiques.

En revanche, le slovène n'avait pas un grand intérêt pour la France. Le slovène comme la langue d'une nation à un carrefour était en effet depuis longtemps une culture dominée qui possédait une longue tradition traduisante et s'est formé, acceptant d'autres cultures et les présentant par le biais de traductions et de culture. Dans l'effort pour la promotion de la langue et du pays, les traductions des spécificités culturelles slovènes se sont faites dans le pays même, quitte à utiliser des exemples de transposition (et par conséquent de complète domestication) qui ne correspondent pas du tout à la réalité… Tel est le cas de la traduction tirée du dictionnaire de Dembskij-Jesenik (1990) où le gâteau typique slovène *potica* obtient son équivalent français *la galette*, et le fameux exemple de l'architecture paysanne *kozolec*, les traductions *séchoir à foin*, *hangar*.

Conclusion

En guise de conclusion, nous allons présenter quelques exemples de traduction du slovène vers le français qui confirmeront notre hypothèse sur la relation colonisatrice – colonisée entre les deux langues.

Dans sa recherche récente, S. Šumrada (2009) a montré le procédé de l'explicitation dans le processus de traduction des menus slovènes vers le français et vers l'anglais. Là, les traductions comportent une grande partie d'explicitation qui n'est pas toujours justifiée : les exemples ci-dessous présentent les solutions françaises et anglaises pour un plat slovène typique nommé « štruklji » qui est fait d'une pâte roulée remplie de différentes farces parmi lesquelles du fromage blanc, des légumes ou des noix, bouillis dans l'eau. L'exemple (5) montre la diversité des efforts pour une traduction adéquate.

(5)

Sirovi štruklji z brusnicami - Assiette de « štruklji » (pâte roulée et pochée) - Cheese štruklji with cranberries.

Sirov štrukelj - Strudel bouilli au fromage blanc - Rolls with cottage cheese – boiled.

Biftek z zelenim poprom in s sirovimi štruklji - Bifteck au poivre vert avec strudel au fromage blanc - Beefsteak in green pepper and cotage cheese pie.

Štruklji - kuhani, pečeni, sladki ali slain - les štruklji - pâte roulée, pochée ou cuite et fourrée au fromage blanc local : la skuta, ce mets peut être salé en accompagnement du plat principal, ou sucrée. - štruklji, which can be boiled or baked, sweet or savory. Over fifty different kinds of štruklji are known in Slovenia.

Les exemples sont tirés des sites internet et des menus de restaurants qui n'ont pas été nommés (Šumrada 2009), ils montrent que la dénomination des « štruklji » nécessite une explicitation aux yeux du traducteur.

Un exemple littéraire peut être tiré de la traduction du livre *Cartes brouillées* (l'original slovène *Odpiram mlin, zapiram mlin*) de Franček Rudolf où selon une étude par Š. Stritar (2009), la traductrice Liza Japelj voulait faire une traduction exotisée mais cela allait à l'encontre de la politique éditoriale de la maison d'édition en question, notamment les Editions Stock. Même si la traductrice est consciente de la valeur des termes culturellement spécifiques, la réalisation de la traduction dépend de la politique éditoriale.

Par conséquent, compte tenu de la diversité culturelle, les tendances des traducteurs seraient de créer un texte qui présenterait une culture, culturellement spécifique. Si nous reprenons la définition de Venuti, il s'agit d'une traduction exotisée. Le français en tant que langue de culture, d'érudition nécessite moins d'explicitation dans les traductions vers le slovène car son statut laisse la présupposition des savoirs partagés. Dans le cas du français, l'explicitation est de règle si l'on conserve les termes spécifiques surtout dans les textes touristiques qui sont plus ouverts à l'exotisation que la littérature.

Bibliographie

Anscombre, Jean-Claude (1995) : *Théorie des topoï,* Paris, Kimé.

Anscombre, Jean-Claude, Oswald Ducrot (1983) : *L'argumentation dans la langue,* Bruxelles, Mardaga.

Baker, Mona (1992): *In Other Words. A Coursebook on Translation,* London, New York, Routledge.

Ballard, Michel, A. El Kadi (éd.) (2003): *Traductologie, linguistique et traduction,* Artois Presses Université.

Dembskij, Narcis, Viktor Jesenik, (1990) : *Francosko-slovenski slovar*, Ljubljana, DZS.

Gile, Daniel (2005): *La traduction- la comprendre, l'apprendre,* Paris, Presses Universitaires de France.

Grice, John (1975): « Logic and Conversation », Cole, Morgan (1975) : *Syntax and semantics 3. Speech Acts,* New York, Academic Press.

Leech, G. (1983): *Principles of Pragmatics*, London, New York : Longman.

Schlamberger Brezar, Mojca (2006) : « Le sousentendu et l'implicite dans la langue en tant que problème de la linguistique et de la traductologie : L'exemple du français et du slovène », L. Čok (éd.) : *Bližina drugosti – The Close Otherness,* Koper, Annales.

Slovenski pravopis 1950, Ljubljana: DZS, SAZU

Slovenski pravopis 1962, Ljubljana: DZS, SAZU

Slovenski pravopis 2001, Ljubljana: DZS, SAZU

Sperber, Dan, Deirdre Wilson (1989) : *La Pertinence – Communication et cognition*, Paris, Minuit.

Stritar, Špela (2009) : Kulturni vidiki prevajanja romana Frančka Rudolfa Odpiram mlin, zapiram mlin v francoščino : mémoire du diplôme, Ljubljana, Filozofska fakulteta.

Šumrada, Simona (2009) : « Eksplicitnost pri prevajanju slovenskih narodnih jedi », *Jezik in slovstvo* 54/2, 2009, p. 81–100.

Vaupot, Sonia (2006) : « Enseigner la diversité culturelle », L. Čok (éd.) : Bližina drugosti – The Close Otherness, Koper, Annales.

Venuti, Lawrence (1995) : The Translator's Invisibility. A History of Translation, London, New York, Routledge.

Vinay, Jean-Paul, Jean Darbelnet (1958) : Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction, Paris, Didier

Sites internet :

www.routard.com/guide/slovenie accès mai-2009

www.site.voila.fr/club-vla-slovenie accès mai-2009

www.fidaplus.net accès de mai en septembre 2009